

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 49 du 30 novembre 2017

TEXTE SIGNALE

DÉCRET N° 2017-1584

relatif à la direction interministérielle de la transformation publique et à la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat.

Du 20 novembre 2017

PREMIER MINISTRE.

DÉCRET N° 2017-1584 relatif à la direction interministérielle de la transformation publique et à la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat.

Du 20 novembre 2017

NOR P R M X 1 7 3 2 3 8 5 D

Textes modifiés :

Décret n° 98-1083 du 2 décembre 1998 (JO du 3, p. 18214, BOC, p. 4095 ; BOEM 120-0.3.3) modifié.

Décret n° 2007-447 du 27 mars 2007 (n.i. BO ; JO n° 74 du 28 mars 2007, texte n° 11).

Décret n° 2012-479 du 12 avril 2012 (n.i. BO ; JO n° 89 du 14 avril 2012, texte n° 24).

Décret n° 2014-879 du 1er août 2014 (JO n° 180 du 6 août 2014, texte n° 6 ; signalé au BOC 43/2014 ; BOEM 160.1.1) modifié.

Décret n° 2014-1050 du 16 septembre 2014 (n.i. BO ; JO n° 215 du 17 septembre 2014, texte n° 2).

Décret n° 2015-464 du 23 avril 2015 (n.i. BO ; JO n° 98 du 26 avril 2015, texte n° 1).

Décret n° 2015-1165 du 21 septembre 2015 (n.i. BO ; JO n° 219 du 22 septembre 2015, texte n° 1).

Décret n° 2016-247 du 3 mars 2016 (n.i. BO ; JO n° 54 du 4 mars 2016, texte n° 18)

Décret n° 2016-1804 du 22 décembre 2016 (n.i. BO ; JO n° 298 du 23 décembre 2016, texte n° 1).

Référence de publication : JO n° 271 du 21 novembre 2017, texte n° 5 ; signalé au BOC n° 49/2017.

JORF n° 271 du 21 novembre 2017, texte n° 5